



DÉSHERBAGE CHIMIQUE

Principe

Destruction de la flore non désirée grâce à l'application de substances actives. Ces substances peuvent cibler de manière spécifique différents organes, ou présenter une action foliaire systémique, ce qui est généralement le cas pour le désherbage des zones non agricoles. Certaines spécialités commerciales ont également une action antigerminative. Ici, c'est le **glyphosate** qui est étudié.

USAGES & MATÉRIELS OBSERVÉS

Résultats de l'Observatoire

<http://www.compamed.fr/resultats/pratiques-zna/observatoire/>

Usages observés

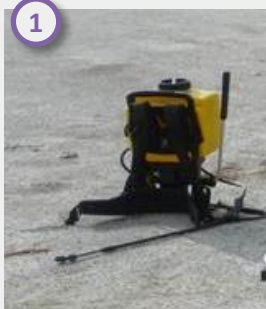
Le désherbage chimique des zones non agricoles est un procédé



Le désherbage chimique est souvent **utilisé seul, ou associé à des interventions de désherbage mécanique ou manuel** en guise de rattrapage.

Le désherbage chimique est principalement utilisé pour une **gestion intensive**, mais on le trouve aussi en **gestion extensive**.

Matériels rencontrés



1

Pulvérisateur à dos

Réservoir d'une vingtaine de litres, lance permettant une application au sol sans se baisser. Pompe manuelle, électrique ou thermique.



jusqu'à 1100 m²/h



€ 40 à 700 €



2

Pulvérisateur à détection opto-électronique (communément appelé « infra-rouge »)

Cuve > 50 litres embarquée sur un véhicule (type petit tracteur), muni d'une rampe à détection optoélectronique et parfois d'une lance d'appoint. Selon les cas, nécessite 1 ou 2 agent(s) (rampe + lance actionnée par le conducteur, ou lance actionnée par un 2e agent). Les cellules optiques détectent la végétation et déclenchent la pulvérisation de manière ciblée.



très volumineux



jusqu'à 5600 m²/h



€ 13 000 à 35 000 €



3

Pulvérisateur sur cadre ou remorqué

Cuve > 50 litres embarquée ou remorquée, munie d'une ou deux lance(s) flexible(s), jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de longueur. L'encombrement de ce type d'appareil dépend principalement du gabarit de l'utilitaire utilisé pour porter ou tracter la cuve. Nécessite 1 conducteur + 1 ou 2 applicateur(s), selon le nombre de lances et les caractéristiques du lieu à traiter.



très volumineux



jusqu'à 1800 m²/h



€ 1 800 à 9 000 €



Légende



gabarit



rendement observé



investissement



nombre d'opérateurs requis

Réalisé par



Financé par



Impact majeur

- Écotoxicité pour l'eau et les milieux aquatiques

Phases du cycle de vie

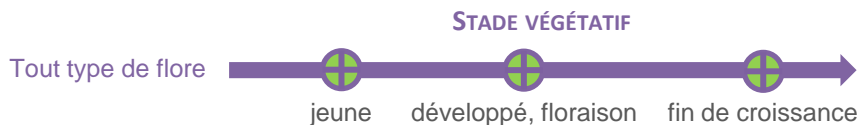
dont principale contributrice aux impacts majeurs

- ⊙ Matériel de désherbage
- ⊙ Usure des EPI
- ⊙ **Intrants (pendant l'intervention)**
- ⊙ Transport vers le site à désherber

L'impact majeur est dû à **l'application des produits désherbants**. Les résultats montrent que le **surfactant** est susceptible d'engendrer un impact beaucoup plus important que le glyphosate ou l'AMPA (produit de dégradation du glyphosate).

EFFICACITÉ EXPÉRIMENTALE

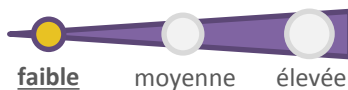
- ⊙ Une efficacité visible après plusieurs jours, du fait du mode d'action de la méthode.
- ⊙ Des cinétiques d'action variables en fonction de la période d'application.



Légende

efficacité  satisfaisante  limitée  insatisfaisante

Fréquence annuelle d'intervention pour le maintien d'un seuil de végétation donné



Pour le procédé ②, désherbage chimique par détection optoélectronique, **l'efficacité n'est satisfaisante que lorsque les feuilles des adventices ne se recouvrent pas mutuellement.**

COMPOSANTES DU COÛT ANNUEL OBSERVÉ



■ main d'œuvre
 ■ EPIs
 ■ spécialité chimique
 ■ matériel

Contributions au coût annuel total calculé pour les régies des collectivités territoriales.

Postes de dépense non listés ici :
 entretien du matériel (temps, consommables),
 temps de travail du personnel administratif et encadrant,
 ...

Pour mieux comprendre l'impact de vos pratiques de désherbage sur l'environnement et obtenir une évaluation du coût d'entretien d'un site, utilisez l'outil d'auto-évaluation Compamed

<http://www.compamed.fr/>

LEVIERS D'ACTION pour maîtriser l'efficacité, l'impact environnemental, le coût

- ☑ Optimiser les itinéraires techniques et ajuster les objectifs de gestion pour minimiser le nombre annuel d'interventions.
- ☑ Respecter les bonnes pratiques, notamment : traiter sur sols perméables à faible dénivelé.
- ☑ Traiter tache par tache en ciblant la végétation.
- ☑ Choisir des formulations chimiques sans phrases de risques ou avec des phrases de risques minimales.
- ☑ Traiter des surfaces perméables plutôt que des surfaces imperméables
- ☑ Traitement par détection à éviter en cas de forte infestation particulièrement localisée